

Mardi 16 juin 2020

Deuxième tour des élections municipales à Rouen

Le Président de la République s'est exprimé hier soir et a confirmé la tenue du deuxième tour des élections municipales le dimanche 28 juin 2020. **Les 60 bureaux de vote de la ville seront ouverts le 28 juin de 8h à 18h.** Malgré un contexte particulier, il est important d'assurer la continuité de notre vie démocratique. A cette fin, toutes les mesures sont prises pour assurer le bon déroulement des opérations de vote à Rouen et garantir la sécurité des électeurs et de celles et ceux qui participent à l'organisation de l'élection :

- L'affichage des consignes données par l'Etat sera effectué à l'entrée des 60 bureaux de vote de la Ville afin de rappeler les gestes barrières. Le nombre maximum d'électeurs présents simultanément dans chaque bureau sera également affiché, et la priorité sera donnée aux personnes vulnérables pour accéder aux bureaux
- Des points d'eau avec du savon seront à disposition des électeurs dans chaque bureau de vote pour pouvoir se laver les mains. Du gel hydroalcoolique sera également mis à disposition des électeurs et des personnes présentes dans les bureaux de vote
- Les stylos sont prévus en nombre et seront nettoyés régulièrement. Les électeurs sont néanmoins invités à apporter leur propre stylo afin d'éviter à condition que l'encre soit bleue ou noire et indélébile
- Des équipes effectueront le ménage deux fois dans la journée (une fois le matin, une fois l'après-midi). Des lingettes seront également mises à disposition des membres du bureau afin de nettoyer régulièrement durant la journée les bureaux, les urnes...
- Les personnes présentes dans les bureaux (présidents, assesseurs, personnels administratifs) seront dotées par la Ville de masques chirurgicaux, comme exprimé dans les recommandations du Conseil scientifique. En plus des masques, la Ville leur mettra à disposition des visières de protection s'ils le souhaitent
- Le port du masque étant recommandé pour les électeurs, ces derniers sont invités à venir avec leur masque. La Ville pourra fournir un masque aux personnes qui en exprimeraient le besoin et qui n'en auraient pas
- Il est aussi conseillé aux électeurs d'effectuer leur vote aux heures les plus creuses (milieu de matinée 9h00/10h30, en début d'après-midi 13h00/16h00) afin d'éviter la présence d'un trop grand nombre d'électeurs en même temps
- Les services de la Ville ont travaillé à la mise en œuvre des préconisations concernant l'organisation et l'aménagement des bureaux (placement des tables et isoloirs, signalétique, etc.)

Afin de s'assurer du bon déroulement du scrutin, la Ville de Rouen fait appel aux Rouennaises et aux Rouennais pour être assesseur le dimanche 28 juin.

Pour pouvoir tenir un bureau de vote, plusieurs conditions sont requises :

- Etre domicilié.e sur Rouen
- Etre de nationalité française
- Etre âgé.e d'au moins 18 ans
- Jouir de ses droits civils
- Etre inscrit.e sur les listes électorales à Rouen
- Ne pas être dans une catégorie de personnes fragiles

Dans un bureau de vote, un assesseur est toujours entouré d'un président de bureau de vote, au minimum d'un autre assesseur et assisté de deux agents municipaux parfaitement formés à la tenue des bureaux de vote. Un assesseur assiste le président du bureau de vote pour permettre son bon déroulement. Au cours de la journée, il vérifie notamment l'identité des électeurs et se charge de les faire signer sur la liste d'émargement.

L'assesseur doit être obligatoirement présent à l'ouverture et à la fermeture du bureau de vote. Dans la journée, et avec l'accord du président du bureau, des relais entre les assesseurs peuvent être mis en place pour la tenue du bureau (notamment pour les assesseurs qui ne votent pas dans le même bureau afin qu'ils puissent remplir leur devoir civique).

Pour devenir assesseur, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville de Rouen : <https://formulaires.demarches.rouen.fr/citoyennete/assesseur/> ou écrire à l'adresse suivante : drc.elections-reglementation@rouen.fr.